

PROCESSUS DE  
LABELLISATION DES PROJETS

**minalogic**

Soumission du projet à Minalogic  
via les clusters MNT ou EmSoC



Analyse du projet par un groupe de rap-  
porteurs (+experts externes si besoin)



Vote des membres du Comité d'Evalua-  
tion pour proposition à labellisation.  
Vote à la majorité des 2/3 des présents  
ou représentés (idéalement unanimité)  
NB : les représentants des parties pre-  
nantes au projet ne votent pas.



Vote du Comité de Labellisation  
à la majorité simple.

Le Comité de Labellisation est composé  
des membres du Conseil d'Adminis-  
tration à l'exception des Collectivités  
Territoriales



Envoi du certificat de labellisation au por-  
teur du projet qui se chargera de déposer  
le projet auprès de l'autorité compétente